

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 2.02

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 29-janv.-2025

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® GemTone Stain Espresso

### Autres moyens d'identification

Code du produit 46165

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Avertissement

#### Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect colored liquide

État physique liquide

Odeur Faible

#### Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
- Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Cause une légère irritation cutanée

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	60 - 100	*
Sodium dioctyl sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary Solvent Red Dye	Propriétaire	1 - 5	*
Solvent Yellow Dye	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary - Organic chrome complex	Propriétaire	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

**PREMIERS SOINS****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés****Symptômes**

Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun renseignement disponible.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

**Précautions environnementales****Précautions environnementales**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles**

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		
Proprietary - Organic chrome complex		TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Cr(III) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr

Proprietary Solvent Red Dye		TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Cr(III) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr
Proprietary - Organic chrome complex		TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Cr(III) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr
Proprietary - Organic chrome complex		TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Cr(III) TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Cr

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Faible
<b>Aspect</b>	colored liquide	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	brun foncé		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	0 °C / 32 °F		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C / > 212 °F	ASTM D 3278	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	0.996		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		

**Viscosité dynamique**                      Aucun renseignement disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Provoque une sévère irritation des yeux May cause skin irritation
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 5660 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	= 3080 mg/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes**                                      Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**sensibilisation**                                      Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules**                      Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité**                                      Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-
Proprietary Solvent Red Dye	-	Group 3	-	-

Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans*

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

#### **Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 3310 mg/kg  
 ETAmél (cutané) 3139 mg/kg mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	-	20 - 40: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 24: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 37: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	36: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

#### Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

#### Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D007

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

Not Regulated for all modes of transportation.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux****TSCA** Est conforme à (aux)**LIS/LES** Est conforme à (aux)**Légende :***TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada***Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Proprietary - Organic chrome complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary Organic Chrome Complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary - Organic chrome complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary - Organic chrome complex -	-	1 - 5	1.0

**SARA 311/312 Catégories de****dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-
Proprietary Solvent Red Dye	-	X	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-
Proprietary - Organic chrome complex	-	X	-	-

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au

niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Proprietary Solvent Red Dye	X	-	X
Solvent Yellow Dye	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Proprietary - Organic chrome complex	X	-	X
Ethanol 64-17-5	X	X	X

### 16. Autres renseignements

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	

Préparée par Regulatory Department  
Date d'émission 19-déc.-2014  
Date de révision 29-janv.-2025  
Note de révision

Aucun renseignement disponible

#### Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**